

Analyse des PFAS : l'eau de Waterloo dans la moyenne québécoise et en deçà des seuils en vigueur

Waterloo (QC), 19 mars 2024 – Le 19 janvier dernier, Radio-Canada Estrie diffusait un reportage sur la présence de contaminants éternels dans l'eau potable de Waterloo. La Ville de Waterloo tient à rassurer sa population : l'eau du robinet demeure sécuritaire à la consommation.

En effet, l'eau potable de Waterloo contient une teneur en substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) bien en deçà des seuils de Santé Canada et dans la moyenne québécoise, selon de nouveaux tests effectués à la suite de ce reportage.

Résultats d'analyse de l'eau

En effet, des échantillons d'eau ont été prélevés à des fins de tests dans la rivière Yamaska et dans le réseau d'aqueduc le 7 février 2024. L'analyse a été confiée à Sébastien Sauvé, professeur en chimie environnementale à l'Université de Montréal et auteur d'une vaste étude sur la présence de PFAS dans l'eau potable du Québec.

Les résultats démontrent que les PFAS dans l'eau potable de Waterloo s'élèvent à 7,25 nanogrammes par litres (ng/L). Le PFOS, une substance de la famille des PFAS, a été détecté à 1,56 ng/L dans l'eau qui circule dans le réseau.

« Nos premiers résultats d'analyses de PFAS d'un échantillon d'eau du robinet de Waterloo effectuées en 2019 montraient une concentration pour la somme des PFAS autour de 19 ng/L, qui était plus élevée que la moyenne observée au Québec, mais tout de même en dessous de la recommandation proposée par Santé Canada qui est de 30 ng/L. Donc une situation que je considérerais à surveiller, mais pas vraiment inquiétante. C'est légèrement plus élevé que l'eau potable produite à même le fleuve Saint-Laurent et qui est consommée par la moitié des Québécois.

Les nouveaux résultats dans la rivière et dans l'aqueduc sont entre 5 et 7 ng/L, donc pratiquement dans les moyennes des valeurs qu'on observe pour environ 500 échantillons recueillis à différents endroits au Québec. Ces nouveaux résultats indiquent que pour les PFAS, il n'y a aucun souci à consommer l'eau distribuée dans l'aqueduc de Waterloo. »

- Sébastien Sauvé, professeur en chimie environnementale de l'Université de Montréal

À ce jour, aucune norme québécoise n'a encore été établie dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Santé Canada suggère un seuil de 30 ng/L de PFAS dans l'eau potable. Aux États-Unis, les valeurs réglementaires suggèrent de limiter le PFOS à 4 ng/L dans l'eau potable pour en réduire les risques liés à son exposition. (Source : INSPQ)

« L'effet de dilution engendré par la mise en fonction d'un troisième puits en décembre dernier nous a permis de réduire considérablement la somme des PFAS dans notre réseau d'aqueduc. Bien que les taux actuels respectent les seuils en vigueur, nous visons à offrir à notre population une eau potable qui soit la plus saine possible.

Des analyses seront réalisées régulièrement afin de surveiller de près la teneur en PFAS dans notre réseau. De plus, la Ville de Waterloo poursuit ses démarches afin de trouver des solutions durables qui permettront d'abaisser les concentrations au niveau le plus faible possible. »

- Jean Marie Lachapelle, maire de Waterloo

Rappelons que l'eau potable que boivent les Waterlois·e·s provient d'un aquifère pour les puits Allen II et Allen III et de la nappe phréatique dans le cas du puits Taylor. L'eau puisée à partir de ces trois installations est ensuite acheminée à l'usine de filtration d'eau, puis traitée avant d'être distribuée dans le réseau d'aqueduc.

- 30 -

Source et information :

Marilynn Guay Racicot
Conseillère en communication
450 539-2282, poste 234
m.guayracicot@ville.waterloo.qc.ca